

# Charte de l'arbre



## *Plus de 20 000 arbres à Montreuil-Juigné*

Montreuil-Juigné offre à ses habitants, une exceptionnelle trame verte et bleue dessinée par la Mayenne et son patrimoine arboré.

Cette charte de l'arbre permet à chacun de reconnaître l'importance de l'arbre, de développer de bonnes pratiques pour assurer sa protection et le développement du patrimoine arboré, indispensable pour notre santé et notre bien-être.

La nature contribue largement au cadre de vie des habitants qui se promènent dans les parcs de la Guyonnière et François Mitterrand, les nombreuses coulées vertes, le marais, le bois classé, les bois des enfants.

S'il est apprécié pour ses qualités paysagères, environnementales, écologiques, sociétales, l'arbre en ville pose des questions liées à sa cohabitation avec l'urbanisation. L'enracinement dans les réseaux et sous les fondations, les impacts avec les véhicules, le vandalisme etc... mais aussi la maladie, les intempéries sont autant de situations qui le fragilisent.

En complément du Plan de gestion différenciée, acté en décembre 2015, cette charte est un support technique sur la gestion durable de la ville au bénéfice de la biodiversité.



Les arbres participent au paysage de Montreuil-Juigné. Quel que soit l'endroit où ils poussent : rues, places, jardins privés, parcs publics, espaces naturels ou agricoles.

## L'arbre

### LES ARBRES ET L'EAU

Lors de fortes précipitations, ils retiennent les sols et les berges avec leurs racines, c'est le cas sur les coteaux et aux abords de la Mayenne, ils réduisent le ruissellement et la stagnation des eaux de surface.

### LES ARBRES ET L'AIR

Dans les parcs et les bois urbains, près des habitations, la température de l'air est généralement plus fraîche qu'en milieu ouvert.

Ils dégagent de la vapeur d'eau dans l'atmosphère (jusqu'à 450 litres par jour et par arbre), ce phénomène influe sur le degré d'humidité et tempère les variations extrêmes du climat.

Ils purifient l'air en absorbant du dioxyde de carbone et en rejetant de l'oxygène.

### LES ARBRES ET LE BRUIT

Grâce à la densité de leur feuillage, au bruissement de leurs feuilles, au chant des oiseaux qui y nichent, les arbres absorbent les bruits de fond de la ville.

Plantés aux abords des habitations, ils participent au bien-être de ses habitants.

Entre 2016 et 2018, la municipalité a planté plus de 200 arbres.



La végétalisation des espaces urbains est appelée à jouer un rôle clef dans l'adaptation aux changements climatiques, la densification de la ville, ou encore la préservation de la « biodiversité ordinaire ».

# l'engagement

**Municipalité, particuliers ou organismes privés sont collectivement garants de la place accordée à l'arbre en ville.**

**TOUS ACTEURS POUR L'ENVIRONNEMENT !**

Particuliers  
Collectivités territoriales et Partenaires  
Associations  
Entreprises  
Professionnels

Les espaces verts sur le domaine public et chez les particuliers constituent un véritable poumon vert qui contribue à l'exceptionnelle qualité de vie à Montreuil-Juigné, et plus largement ils participent à la lutte contre le réchauffement climatique.

**TOUS ENGAGÉS !**

Tous volontaires à faire vivre cette charte de l'arbre, à la diffuser, à la partager. Elle traduit la volonté de transmettre un environnement naturel de qualité en héritage aux générations futures.

L'envie  
de nature  
d'animaux  
de fleurs



Cette charte est écrite par un collège composé des comités *Développement durable* et *Cadre de vie* et du *Service municipal des espaces verts*. Elle traduit notre engagement collectif à valoriser, entretenir, protéger et développer pour les générations futures, un capital végétal de plus de 20 000 arbres aujourd'hui.

## *La protection des arbres ensemble !*

### **Fiches techniques & rappel du cadre réglementaire**

- Fiche n°1 : L'inventaire 2019. [Page en construction](#)
- Fiche n°2 : Le choix des essences locales. [Page en construction](#)
- Fiche n°3 : Le recyclage. [Page en construction](#)
- Fiche n°4 : Le volet paysager pour les permis de construire. [Page en construction](#)
- Fiche n°5 : La taille. [Page en construction](#)
- Fiche n°6 : L'élagage (gêne antenne tv, panneaux solaires etc...). [Page en construction](#)
- Fiche n°7 : Le recepage. [Page en construction](#)
- Fiche n°8 : L'abattage (danger imminent etc...). [Page en construction](#)
- Fiche n°9 : Le soin (maladie...). [Page en construction](#)
- Fiche n°10 : Plan de gestion différenciée. [Page en construction](#)
- Fiche n°11 : La plantation (réglementation). [Page en construction](#)
- Fiche n°12 : Le classement (EBC, PLUI...). [Page en construction](#)
- Fiche n°13 : Des cas concrets. [Page en construction](#)